Le Plan Local d’Urbanisme de Puiseux-Pontoise est aujourd’hui révisé pour intégrer les nouveaux enjeux du territoire, les nouvelles législations ainsi que les normes supra-communales qui ont été adoptées depuis la date d’approbation du PLU en vigueur en 2007.

Celui-ci avait pour principal objectif le développement urbain de la commune, avec la création de près de 80 nouveaux logements. Le PLU doit aujourd’hui être révisé pour s’adapter aux évolutions du tissu urbain (notamment l’arrivée de nouvelles populations), pour actualiser l’état des lieux environnemental, mais aussi pour prendre en compte les mises à jour législatives et réglementaires : se conformer aux obligations juridiques (lois GRENELLE, ALUR, etc.) et aux documents supra-communaux (SDRIF, SCOT, etc.) en affirmant les enjeux écologiques, patrimoniaux et paysagers.

Ainsi le PADD doit être mis en cohérence avec le nouveau projet urbain municipal permettant de répondre aux objectifs de la délibération du 19 novembre 2014, à savoir :

* Redéfinir les caractéristiques et l’échelonnement de l’ouverture à l’urbanisation des trois zones AU afin de préserver la capacité d’accueil des équipements scolaires de la commune,
* De prendre en compte les spécifiés de la zone agro-commerciale de la jardinerie (Na)
* De mettre à jour les emplacements réservés prévus par le PLU en vue de créer des liaisons piétonnes

ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la révision du PLU, une enquête publique se tiendra du mardi 22 mai au vendredi 22 juin 2018 inclus, à l’accueil de la mairie, 12 Grande Rue, aux jours et heures suivants : les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00 et les mercredis et samedis de 9h00 à 12h00.

Monsieur Claude ANDRY, commissaire enquêteur, tiendra 4 permanences d’accueil du public en mairie :

* Mardi 22 mai de 14h00 à 17h00
* Samedi 2 juin de 9h00 à 12h00
* Mercredi 6 juin de 9h00à 12h00
* Vendredi 22 juin de 14h00 à 17h00

Les observations peuvent être formulées par mail à [enquetepubliqueplupp@gmail.com](mailto:enquetepubliqueplupp@gmail.com)

L’ensemble du dossier PLU est consultable si dessous